

**Arrêté n°2022-122 portant déclaration d'irrecevabilité des listes de candidature des
représentants au conseil de l'IUT RCC**

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté n°2022-112 relatif au renouvellement des membres au conseil de l'IUT Reims-Châlons-Charleville,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Sont déclarées irrecevables pour l'élection des membres au conseil de l'IUT RCC les listes suivantes :

Collège II : Autres enseignants-chercheurs

La liste « **CODE – Connectée Ouverte Dynamique et Engagée** » pour le motif suivant :

- Le nombre de candidats de la liste dépasse le nombre de sièges à pourvoir (4 sièges, 7 candidats)

Collège V : Personnels BIATSS

La liste « **Biatss : Unité de Tous (B.U.T)** » pour le motif suivant :

- Le nombre de candidats de la liste dépasse le nombre de sièges à pourvoir (3 sièges, 4 candidats)

ARTICLE 2 :

Les listes de candidats sont annexées au présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'IUT RCC.

Fait à Reims, le *16.10.2022*


Guillaume GELLÉ

Mis en ligne le : *16.10.2022*

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités, le : *16.10.2022*

ELECTIONS AU CONSEIL DE L'I.U.T de REIMS-CHALONS-CHARLEVILLE

Scrutin du mardi 25 octobre 2022

Déclaration de liste des candidatures

Collège concerné :

Collège collège II AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nom de la liste : Liste CODE- Connectée Ouverte Dynamique et Engagée

Candidats :

- Cheikhna DIAGANA
- Barbara ROMANIUK
- Romain PEDEN
- Brigitte MACADRE
- Yacine TOUMI
- Ivelina IVANOVA
- Jules ASSIH
-
-
-

Dont délégué(e) : Jules ASSIH

ELECTIONS AU CONSEIL DE L'I.U.T de REIMS-CHALONS-CHARLEVILLE

Scrutin du mardi 25 octobre 2022

Déclaration de liste des candidatures

Collège concerné :

Collège V : personnels BIATSS

Nom de la liste :

Biatss : Unité de Tous (B.U.T.)

Candidats :

- Alexandra FOREST
- Vincent GIORIA
- Christine COUSINAT
- Idriss MOUSSA

Dont délégué(e) : Alexandra FOREST